Ville de Malakoff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : **MERCREDI 17 AVRIL 2013**

Objet : **Lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) relative à l'acquisition des terrains situés dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Dolet-Brossolette**

Nombre de membres composant le conseil : **35** En exercice : **35** Présents : 30 Ayant donné mandat : 5 Absent excusé : 0	**N° 2013/45** **Arrivée en Préfecture le :** 23/04/2013 **Publiée le :** 18/04/2013 **Exécutoire le :** 23/04/2013

L'an deux-mille-treize le mercredi 17 avril à 19 heures précises, les membres composant le conseil municipal de Malakoff, légalement convoqués le 12 mars 2013, conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Catherine MARGATÉ**, Maire.

Etaient Présents :

M. Serge CORMIER - Mme Françoise GUILLOIS - M. Jean SEIGNOLLES -
- Mme Catherine PICARD - M. Dominique CARDOT (arrivé à 20h22) -
- M. Gilbert NEXON - Mme Jacqueline BELHOMME - M. Antonio OLIVEIRA –
- Mme Fatiha ALAUDAT - Mme Jacqueline CAPUS - Mme Michelle BETOUS –
- M. Joël ALLAIN - M. Pierre AVRIL - M. Didier GOUTNER - Mme Marielle TOPELET-
- Mme Mireille MOGUEROU - Mme Kattalin GABRIEL- M. Gilbert METAIS –
- Mme Sophie BACELON - M. Thierry NOTREDAME – Mme Patricia CHALUMEAU –
– Mme Vanessa GHIATI – M. Lubin CHANTRELLE - M. Thibault DELAHAYE –
- M. Bernard SAINT-JEAN - Mme Yvette ANZEAU - M. Gérard CHARVERON –
- M. Thierry GUILMART – M. Jean-Emmanuel PAILLON (arrivé à 20h33) -

Avaient donné mandat :

M. Dominique CARDOT à Mme Françoise GUILLOIS jusqu'à 20h22
Mme Dominique CORDESSE à M. Joël ALLAIN
M. Claude LHOMME à Mme Jacqueline BELHOMME
Melle Djamila AIT-YAHIA à Mme Catherine MARGATE
M. Pierre-François KOECHLIN à M. Serge CORMIER
M. Gilles CLAVEL à M. Gilbert NEXON

- Secrétaire de séance : M. METAIS en conformité avec l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Ville de Malakoff

CONSEIL MUNICIPAL
Séance publique du 17 avril 2013

Extrait du registre des délibérations
Délibération n° 2013/45

Service : Urbanisme / Domaine : Urbanisme – Actes relatifs au droit d'occupation des sols

Objet : **Lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) relative à l'acquisition des terrains situés dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Dolet-Brossolette**

Le Conseil Municipal,
L'exposé du rapporteur entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Expropriation, articles L.11-2 et suivants, R11-1 et suivants,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 juin 2012 créant la ZAC Dolet-Brossolette,
Vu le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et le dossier d'enquête parcellaire ci annexés,

Considérant que la commune et l'Office Public de l'Habitat sont propriétaires de la majorité des emprises foncières de la ZAC mais que cependant plusieurs propriétés privées restent à acquérir pour réaliser l'opération,
Considérant que des négociations amiables ont été engagées avec les propriétaires privés mais que la commune ne doit pas exclure le recours à une procédure d'expropriation en cas d'échec de celles-ci.
Considérant qu'il est pour cela nécessaire que l'opération soit déclarée d'utilité publique et que les propriétaires concernés soient identifiés avec précision,
Considérant que la Déclaration d'Utilité Publique ne peut être prononcée qu'à l'issue d'une enquête publique organisée par le Préfet qui peut être menée conjointement avec l'enquête parcellaire,

Vu l'avis des commissions compétentes ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1 : **APPROUVE** le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et le dossier d'enquête parcellaire relatifs à la réalisation de la ZAC Dolet-Brossolette.

Article 2 : **SOLLICITE** auprès du Préfet l'ouverture conjointe des enquêtes publique et parcellaire.

Article 3 : **AUTORISE** Madame le Maire à engager toutes démarches relatives à l'organisation de ces enquêtes et la charge de poursuivre l'acquisition des biens par voie amiable.

Arrivée en Préfecture le : 23/04/2013
Publiée le : 18/04/2013
Exécutoire le : 23/04/2013

Faite et délibérée à la date ci-dessus
Ont signé les membres présents
Pour copie conforme

MAIRIE DE MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

Catherine MARGATE
Maire
Conseillère générale des Hauts-de-Seine